

**Contribution des apprentissages des États généraux en développement des communautés aux
États généraux du travail social**

Présentée par le Collectif des partenaires en développement des communautés

Septembre 2023

Table des matières

<i>Introduction de l'écrit déposé dans le cadre des États généraux du travail social</i>	3
Qui est le Collectif des partenaires en développement des communautés	4
Une vision partagée et une finalité	4
Notre mission est de favoriser le développement des communautés.....	5
Définition théorique du développement des communautés du Collectif	5
Les États généraux du développement des communautés	6
Le tour d'horizon, l'état de situation sur le terrain	6
Analyser collectivement	6
Le point de bascule, l'événement national	7
L'après	7
<i>Les résultats des États généraux en développement des communautés</i>	8
Les apprentissages pour l'amélioration des politiques et programmes publics sociaux au Québec	8
Accessibilité et ancrage territorial.....	8
Les dynamiques territoriales	9
Intersectorialité pour une approche holistique	10
Ancrages financiers et institutionnels	11
Conclusion sur les apprentissages pour l'amélioration des programmes et des politiques publiques sociaux au Québec	12
Les perspectives du travail social	13
Intersectorialité	13
Gouvernance partagée.....	13
Participation citoyenne, diversité et inclusion	14
Mobilisation, transfert des connaissances et des savoirs (renforcement de la capacité d'action des individus et des collectivités)	14
Des changements systémiques et la transition socioécologique	15
<i>Conclusion</i>	16

Introduction de l'écrit déposé dans le cadre des États généraux du travail social

Le Collectif des partenaires en développement des communautés (Collectif), un regroupement de plus d'une vingtaine de partenaires nationaux, tous engagés dans le développement des communautés au Québec et notamment dans le secteur du travail social via plusieurs réseaux et partenaires, dépose un document dans le cadre des États généraux du Travail social du Québec. Cet écrit vise à partager les apprentissages tirés de la démarche des États généraux du développement des communautés qui s'est achevée en novembre 2022.

Au sein de ce document, l'objectif est de proposer des pistes de réflexion concernant la question suivante : Quels apprentissages pouvons-nous tirer de l'état actuel du développement des communautés, et comment peuvent-ils éclairer les discussions sur l'avenir du travail social au Québec ? L'exploration se concentre sur la manière dont les connaissances acquises sur l'état de situation peuvent contribuer à améliorer les programmes et les politiques publiques sociales au Québec, ainsi que sur les perspectives pour le travail social et les leviers que le développement des communautés peut activer pour façonner l'avenir de ce secteur dans la province.

Dans un premier temps, certaines définitions proposées par les partenaires du Collectif, qui ont joué un rôle central dans la démarche des États généraux du développement des communautés, seront présentées. De plus, la démarche des États généraux du développement des communautés, y compris ses processus, ses outils de collecte de données, et les informations recueillies, sera aussi présentée afin de saisir l'origine des pistes présentées.

Dans un second temps, l'objectif est d'utiliser les apprentissages tirés de l'état de situation pour alimenter les réflexions sur l'amélioration des programmes et des politiques publiques en matière de travail social au Québec. À cette fin, les éléments clés issus des États généraux, notamment l'accessibilité aux services, l'importance de prendre en compte les dynamiques territoriales et l'approche intersectorielle, ainsi que les enjeux et défis liés aux aspects financiers et institutionnels, seront mis en avant.

Enfin, dans un troisième temps, il est souhaité de partager les pistes et les leviers du développement des communautés afin de favoriser les réflexions sur les perspectives du travail social au Québec. Cet écrit vise à contribuer aux discussions dans le cadre des États généraux du travail social.

Qui est le Collectif des partenaires en développement des communautés

Depuis 2007, nous sommes un collectif d'organisations issues de divers secteurs et de citoyens impliqués dans le développement des communautés. C'est-à-dire que nous pensons et travaillons depuis déjà plusieurs années à soutenir les communautés locales (quartiers, villages, MRC, etc.) qui se prennent en main et travaillent à organiser leur développement tant économique, social, culturel qu'environnemental.

Bien qu'ayant des missions spécifiques, nous nous reconnaissons dans l'appellation du «développement des communautés». Les mots ne sont jamais parfaits pour exprimer une réalité, mais le « développement des communautés » est une préoccupation qui est au cœur de chacune de nos organisations et une vision commune de ce développement guide nos actions.

Nous nous réunissons autour des valeurs que nous portons. Ces valeurs sont l'équité entre les personnes et entre les territoires. La solidarité en action dans le développement fait partie également des choses importantes pour nous ainsi que la valeur du respect des différences spécifiques et du dynamisme propre à chaque territoire. Nous pensons que les citoyens et les citoyennes de tous horizons doivent être au cœur du développement.

Nous croyons à l'importance du développement local. Nous pensons que le rôle du gouvernement est de soutenir de différentes façons les initiatives de développement des communautés. Nous sommes convaincus que le développement doit être global et durable. Le développement économique ne peut, par exemple, se faire sans développement social et vice et versa. Nous pensons que l'équité entre les territoires est importante. Nous devons donner à chaque région la possibilité de se développer selon ses besoins spécifiques.

Notre expérience nous montre également que ce développement ne peut se faire sans un travail de concertation avec des intervenants de tous les secteurs, et ce, tant localement que régionalement. Nous sommes également convaincus qu'il faut tenir compte des dimensions spécifiques aux milieux ruraux. Finalement, nous croyons que c'est ensemble, élus locaux et représentants de la société civile, que nous pouvons innover et développer nos territoires.

Une vision partagée et une finalité

Pourquoi le développement des communautés? Dans quel but ? Nous partageons une vision commune d'un Québec fort de ses régions et territoires; forts des résidents, des communautés locales qui s'organisent et prennent en main leur développement. Un développement qui s'appuie sur un territoire identifié. Un développement qui se veut intégré, c'est-à-dire où l'on tient autant compte du social, du culturel, de l'environnemental que de l'économique. Pour nous, ce développement doit être inclusif, au profit de tous et toutes et avec une préoccupation particulière pour les laissés-pour-compte de notre société.

Nous pensons qu'il faut travailler à réduire les inégalités sociales. Cela débute dès la petite enfance et se termine à la fin de la vie. Finalement, nous souhaitons un développement ouvert sur le Québec et sur le monde fait appel à la collaboration de toutes les organisations et à l'innovation dans les manières à la fois de s'organiser et de développer. Fondamentalement, nous pensons que la réalité n'est pas immuable et qu'au contraire, nous pouvons changer ce qui doit être changé.

Notre mission est de favoriser le développement des communautés.

Pour ce faire, le groupe se veut un réseau de partage d'informations, de réflexions communes, de création de partenariats et finalement de coordination de certaines actions communes de promotion et de soutien au développement des communautés.

Des principes importants au Collectif

- La concertation et la mobilisation
- La participation citoyenne
- La justice sociale
- L'amélioration de la qualité de vie
- Le respect des dynamiques locales
- L'équité entre les territoires
- Le développement de la capacité d'agir des individus et des communautés

Définition théorique du développement des communautés du Collectif

Afin de mieux situer la compréhension du développement des communautés, voici la définition des partenaires du Collectif. Essentiellement, le développement des communautés repose sur la capacité des personnes à se rassembler et à agir ensemble. Il permet aussi de mieux comprendre comment peut réagir une communauté face aux diverses crises et transformations qu'elle traverse.

Dans l'expression « développement des communautés », le mot développement fait référence, pour nous, à un développement global et intégré. Nous sommes convaincus que chaque dimension se développe en tenant compte de toutes les autres (sociale, économique, culturelle, environnementale) et qu'aucune n'est supérieure aux autres. Le mot développement est également synonyme, pour nous, d'une action collective (à plusieurs) concertée qui laisse place à l'innovation dans les manières de faire.

Le processus de développement repose sur des principes essentiels tels que l'intersectorialité, l'approche concertée et l'évaluation continue. Ses finalités sont d'améliorer les conditions de vie individuelles et collectives tout en favorisant la transition socioécologique.

Quant à lui le mot « communauté » renvoie à un territoire précis, c'est-à-dire qu'il désigne le lieu où habitent des personnes et où se retrouvent des organisations. Mais c'est aussi quelque chose d'un peu plus intangible. C'est un sentiment d'appartenance en construction et une dynamique qui est propre à chaque territoire et désigne donc tantôt un secteur, tantôt à un quartier, un village, une MRC ou une ville.

Un territoire spécifique a ses propres dynamiques territoriales complexes. Au sein de ce territoire, les interactions entre diverses communautés et les niveaux administratifs mettent en lumière des enjeux essentiels liés à la répartition des ressources, aux opportunités de développement et à la justice sociale. Comprendre et aborder ces dynamiques territoriales constitue un élément clé pour promouvoir l'équité entre les communautés et les paliers au Québec.

Une communauté est, bien entendu, constituée des gens qui habitent un territoire et qui, collectivement, veulent se donner un milieu de vie où il fait bon vivre pour tous, mais ce sont aussi des organisations et des institutions privées et publiques.

Les États généraux du développement des communautés

C'est en 2015 que l'intention de déployer une grande démarche collective d'États généraux s'est formée. Cette année fut marquée par un repositionnement de divers réseaux et acteurs engagés notamment à la suite des grands bouleversements des programmes et politiques de développement qui mena, en autres, à la fin des Forums Jeunesse, des CRÉ, etc.

Les partenaires impliqués au Collectif étaient animés par la volonté de jouer un rôle plus influent auprès des décideurs. Ils nourrissaient l'ambition d'établir un dialogue futur avec les instances étatiques et de bâtir une vision globale partagée, harmonisant les perspectives et la vision des acteurs concernés en développement des communautés au Québec.

La démarche des États généraux en développement des communautés, fruit de cette volonté collective, s'articula autour des objectifs suivants : mobiliser les acteurs et les actrices du développement des communautés, faire état des lieux, susciter une réflexion collective et construire une vision commune partagée. La démarche a été un processus collectif mobilisant qui a favorisé l'engagement de plus d'une vingtaine de partenaires nationaux. Les partenaires ont été impliqués à la fois dans la collecte sur le terrain, dans l'analyse de l'état de situation, dans la création de liens avec d'autres réseaux et démarches reliés, dans l'animation de l'événement national, etc. Les États généraux ont incarné les principes du développement des communautés. La démarche était découpée en trois grandes étapes afin de favoriser la mobilisation et l'engagement : le tour d'horizon, l'analyse collective et l'événement national.

Le tour d'horizon, l'état de situation sur le terrain

Le tour d'horizon, point de départ de cette initiative, s'est appuyé sur diverses approches et outils visant à recueillir des données pertinentes sur la réalité terrain du développement des communautés. Plus de 40 communautés, représentant diverses régions et paliers, se sont engagées activement dans cette phase de collecte, où l'expérience des acteurs de terrain était l'élément central. Grâce à des outils et des accompagnements, nous avons pu recueillir des données des acteurs et actrices sur le terrain comme leurs enjeux, leurs besoins, la réalité, etc. Les données ont été recueillies dans une grande base de données afin d'en tirer des analyses collectives.

Analyser collectivement

L'analyse collective a été la deuxième étape importante de la démarche. Elle s'est déroulée en simultané et à la suite du tour d'horizon. L'objectif de cette étape était d'extraire les connaissances significatives des données rassemblées lors du tour d'horizon, et de le faire, sans contraindre la manière dont les acteurs terrain nous ont parlé de leurs réalités, défis et aspirations en matière de développement des communautés. Les personnes ayant accompagné les territoires, ainsi que les partenaires, chercheurs et étudiants souhaitant s'impliquer, ont aussi contribué activement à cette phase afin d'y amener leurs regards et perspectives. De cette analyse collective est nées des fiches thématiques afin de présenter l'état de situation du terrain lors du grand rendez-vous national. Ces onze fiches rédigées collectivement synthétisent les

informations essentielles dans le but de poursuivre la grande réflexion collective concertée intersectorielle et interpalier sur l'état de la situation et l'avenir du développement des communautés au Québec.

Le point de bascule, l'événement national

L'événement national, point culminant de cette démarche, s'est caractérisé par la présentation des résultats du tour d'horizon puis par des conférences, des panels et des ateliers réfléchis et présentés par différents partenaires du Collectif et de l'écosystème du développement des communautés. Plus de 400 participants issus de divers régions, secteurs et paliers liés au développement des communautés ont participé à cet événement d'envergure. Une stratégie de prise de notes et de captation fut déployée pour conserver les éléments essentiels des débats et des échanges et permettre aux savoirs découlant des différentes activités de l'évènement national de se cumuler et se mutualiser d'une journée à l'autre. Les acteurs et actrices du développement des communautés au Québec se sont réunis pendant une semaine afin d'accueillir l'état de situation, de la valider et surtout de discuter des pistes pour les suites.

L'après

À la suite des États généraux, une analyse des notes, des discussions et d'autres captations fut réalisée. Cette analyse a conduit à la rédaction de fiches 2.0 visant à synthétiser les informations clés. Lors du Rendez-vous national, cinq grands chantiers furent identifiés comme des axes de travail collectif prioritaires. Le Collectif des partenaires travaille activement à la mise en place des prochaines étapes du lancement des chantiers. Cette démarche globale s'inscrit dans un processus visant à favoriser cette vision collective du développement des communautés au Québec.

Les résultats des États généraux en développement des communautés

Les apprentissages pour l'amélioration des politiques et programmes publics sociaux au Québec

Les services sociaux au Québec représentent un socle fondamental pour le bien-être de nos citoyens. Cependant, dans un monde en constante évolution, où les enjeux et les besoins des populations ne cessent de se transformer, il devient impératif que nos programmes et politiques publics soient aussi flexibles que résilients. Ils doivent non seulement répondre aux défis actuels, mais aussi anticiper les changements et crises à venir.

C'est dans ce contexte que les États généraux en développement des communautés prennent un sens important. Cette démarche a permis de mettre de l'avant les enjeux, les besoins et la réalité sur le terrain dans les communautés au Québec. À travers celle-ci, nous avons pu non seulement comprendre l'état de situation actuel, mais également formuler des éléments clés et importants qui ouvrent la voie à l'amélioration de nos programmes et politiques publics sociaux au Québec notamment en lien avec le travail social.

Dans cet écrit, nous examinerons en détail cinq aspects essentiels qui ont émergé de cette réflexion collective : l'accessibilité et les ancrages territoriaux, les dynamiques territoriales, l'intersectorialité, ainsi que les leviers institutionnels et financiers. Ils constituent des apprentissages et éléments intéressants afin de favoriser l'amélioration des politiques et des programmes publics sociaux touchant au travail social.

Accessibilité et ancrage territorial

Au Québec, qui est un vaste territoire, il est pertinent de parler d'accessibilité et d'ancrage territorial au niveau du déploiement des services.

L'ancrage territorial est l'endroit géographique sur lequel se déploient les acteurs, les organisations, les regroupements et les collectifs. Chacun d'entre eux est défini par sa zone d'action et d'intervention spécifique. Ainsi, leurs réflexions et leurs actions sont enracinées dans la réalité géographique et sociale de leur territoire.

Au fil de la démarche des États généraux en développement des communautés, des constats ont émergé. Tout d'abord, d'importants enjeux d'accessibilité entourent les services et les programmes publics. La fusion des CIUSSS et des CISSS a engendré des inégalités dans la couverture géographique des services, laissant certaines régions ou communautés dans la sous-desservies, tandis que d'autres bénéficient d'une meilleure accessibilité et couverture des services et programmes.

De plus, la complexité découle du déploiement des services et des programmes qui varie considérablement d'un ministère à l'autre. De nombreux ministères sont impliqués dans des programmes et des politiques liés au travail social et au développement des communautés, mais

les découpages territoriaux diffèrent souvent entre eux. Les centres de services scolaires, municipalités et MRC ont leurs propres limites géographiques, posant ainsi des défis considérables aux acteurs sur le terrain. Cette multiplicité de découpages conduit à une superposition de programmes destinés à différentes populations sur divers territoires, créant une complexité parfois inutile. Ce découpage complique la collaboration entre les institutions, augmente les risques de surconcertation et de dédoublement, et rend plus difficile la mise en œuvre de projets cohérents sur un territoire donné.

L'imposition de découpages de territoire administratif ne correspondent pas toujours aux réalités locales. Les acteurs sur le terrain se retrouvent souvent confrontés à des découpages qui ne tiennent pas compte de leurs besoins spécifiques, des communautés naturelles ni des dynamiques de leur territoire.

Face à ces constats, les États généraux ont tracé des pistes. Il est impératif de s'adapter aux réalités et aux enjeux spécifiques de chaque territoire, tels que définis par les acteurs, les citoyens et les organisations qui les composent. Une approche sur mesure, basée sur une compréhension approfondie des besoins du terrain, est essentielle pour relever ces défis.

De plus, il est souhaité de garantir un accès équitable aux services pour tous les citoyens, quel que soit leur emplacement géographique. Cette équité doit être au cœur des programmes et politiques, afin que chaque Québécois puisse bénéficier des services publics dont il a besoin. Il est ici question d'équité dans l'accès aux services pour les citoyens, mais plus largement l'équité dans le déploiement des programmes et des leviers pour créer localement les services. L'équité doit tenir compte des éléments et différences organisationnelles, démographiques, territoriales, géographiques, culturelles, socio-économiques, politiques, etc.

Enfin, il est temps de partir de la base et du terrain pour définir les programmes et les politiques sociaux. L'engagement des acteurs locaux, des citoyens et des organisations est indispensable pour créer des solutions adaptées aux réalités de chaque coin du Québec, contribuant ainsi au bien-être de tous.

Les dynamiques territoriales

Autre élément important afin de favoriser l'amélioration des programmes sociaux au Québec: les dynamiques territoriales. Les dynamiques territoriales renvoient aux forces, aux tendances et aux caractéristiques propres à chaque région ou territoire, façonnant ainsi son développement.

Les dynamiques territoriales sont propres à chaque territoire. Les acteurs, les organisations et les collectifs, enracinés dans leurs zones d'action spécifiques, sont intimement liés à ces dynamiques. Chaque territoire possède une identité propre, des besoins spécifiques et des priorités. Chaque communauté est unique mais elles font face à des défis similaires au niveau du développement.

Cependant, les constats issus des réflexions menées dans le cadre des États généraux en développement des communautés révèlent des défis. Les programmes et politiques imposés de manière uniforme, sans prendre en compte les dynamiques territoriales spécifiques, ont des effets pouvant être négatifs si cela ne répond pas aux besoins et approches du milieu. Cette approche "mur à mur" et "top down" ne tient pas suffisamment compte des particularités locales,

ce qui peut entraîner des inefficacités et des décalages entre les programmes et le politique et les enjeux du terrain.

Il est également nécessaire de respecter les différents paliers de gouvernance, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, dans l'élaboration des programmes. Chaque palier possède ses propres dynamiques, et il est essentiel de tenir compte de leurs interrelations pour une approche globale et coordonnée sur le terrain.

Favoriser l'implication des acteurs du terrain dans ce processus est essentiel pour garantir une mise en œuvre réussie et adaptée à la diversité des territoires du Québec. En respectant ces principes, le Québec peut aspirer à des programmes et politiques plus justes en phase avec les besoins de ses communautés.

Intersectorialité pour une approche holistique

Au sein des réflexions menées lors des États généraux en développement des communautés au Québec, il a été question de l'intersectorialité. L'intersectorialité désigne la collaboration et la coordination entre différents secteurs, domaines ou organisations dans le but de résoudre des problèmes complexes et de promouvoir une approche holistique des enjeux sociaux.

Ce concept est profondément lié à l'ancrage territorial et aux dynamiques territoriales, car chaque territoire possède ses propres particularités en matière d'intersectorialité. Les acteurs, les organisations et les collectifs, enracinés dans leurs zones d'action spécifiques, sont confrontés à des dynamiques territoriales uniques qui influencent la manière dont les différentes sphères d'acteurs interagissent.

Cependant, les constats issus de la démarche des États généraux révèlent des défis majeurs. Tout d'abord, les silos sectoriels et organisationnels posent des enjeux considérables. Les acteurs ont parfois du mal à collaborer de manière efficace en raison des structures cloisonnées de leurs domaines respectifs et de leurs propres leviers financiers et institutionnels.

De plus, le désir de travailler ensemble est souvent entravé par des contraintes telles que le manque de ressources, de temps et de capacité, alors que le travail collaboratif permettrait de mutualiser ses ressources et devenir plus fort et résilient au niveau collectif. Les programmes et les politiques créent parfois des silos supplémentaires sur le terrain.

Pour remédier à ces problèmes, il est essentiel de travailler de manière concertée et intersectorielle pour répondre aux enjeux complexes du terrain. La pluralité des perspectives est un atout précieux pour trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux.

De plus, une approche transversale permet de réduire l'effet de cloisonnement que peut engendrer, par exemple, l'approche sectorielle connue dans le milieu social, favorisant ainsi la fluidité dans la réponse aux enjeux, aux crises et aux urgences sur le terrain. En reconnaissant l'importance des démarches intersectorielles et collectives, le Québec peut progresser vers une approche plus efficace et intégrée pour résoudre les défis sociaux complexes qui se présentent sur son territoire.

Les problèmes sociaux sont rarement cloisonnés dans un seul secteur. Les solutions les plus efficaces découlent souvent de la collaboration entre différents domaines, tels que la santé, l'éducation et l'emploi. Une approche globale et intégrée est indispensable pour résoudre les défis sociaux complexes auxquels notre société est confrontée.

Ancrages financiers et institutionnels

Les ancrages financiers et institutionnels désignent les structures et les ressources financières qui soutiennent les initiatives, les programmes et les politiques visant le développement des communautés. Chaque territoire a ses besoins, ses défis et ses enjeux uniques qui nécessitent une approche financière et institutionnelle appropriée.

Les constats issus des réflexions menées révèlent une série de défis. Tout d'abord, le financement par projet et par enjeu (à la pièce) peut créer des difficultés et des incertitudes pour les acteurs sur le terrain. De plus, le financement sectoriel peut engendrer des cloisonnements de vision des enjeux qui ne tiennent pas compte de la complexité et l'approche intersectorielle nécessaire pour y répondre.

Le manque de financement pour les interventions et les démarches collectives est également préoccupant, car il limite la capacité des communautés à agir de manière concertée. De plus, la complexité de la reddition de comptes, axée sur des indicateurs qui ne correspondent pas toujours aux besoins du terrain, peut créer des obstacles supplémentaires.

Enfin, l'impact du sous-financement des organismes communautaires et des organisations en développement des communautés sur les services sociaux, notamment le filet social, est un enjeu crucial.

Pour répondre à ces défis, les États généraux ont proposé des pistes. Il est essentiel d'assurer un financement adapté aux défis, aux enjeux et aux besoins spécifiques de chaque territoire. Cette approche doit soutenir les initiatives collectives, la concertation et les démarches intersectorielles.

De plus, le financement devrait être basé sur la mission et/ou la démarche, visant à résoudre concrètement les problèmes sur le terrain. La flexibilité est essentielle pour répondre aux dynamiques territoriales uniques, et les leviers financiers doivent être adaptables aux réalités locales.

Enfin, l'évaluation et la reddition de comptes doivent prendre en compte les besoins de temps. Des enjeux aussi importants que la lutte à la pauvreté ne peuvent se régler par un projet sur deux ou trois ans. Il faut des changements systémiques pour garantir la durabilité et l'efficacité réelle des programmes et des politiques. En adoptant ces approches, le Québec peut aspirer à un système de financement plus juste et adapté, favorisant ainsi le développement harmonieux de ses communautés.

Conclusion sur les apprentissages pour l'amélioration des programmes et des politiques publiques sociaux au Québec

En conclusion de la section sur les politiques et programmes publics, les apprentissages issus des États généraux en développement des communautés se présentent comme des leviers intéressants pour améliorer les politiques et programmes publics en lien avec le travail social. Tout d'abord, l'accessibilité des services et des programmes sociaux apparaît comme une priorité incontournable. Les constats ont souligné l'importance de garantir que chaque citoyen du Québec puisse accéder aux services dont il a besoin, indépendamment de sa localisation géographique. De plus, il est impératif de tenir compte des dynamiques territoriales spécifiques à chaque région. La diversité des réalités au sein du Québec nécessite une approche souple et adaptée, prenant en considération les spécificités locales et les besoins uniques de chaque communauté. Les apprentissages ont également mis en lumière l'importance fondamentale de favoriser une approche intersectorielle. Les enjeux sociaux complexes ne peuvent être résolus de manière isolée par un seul secteur. La collaboration entre différents secteurs est essentielle pour répondre de manière efficace aux besoins de la population.

Enfin, les ancrages financiers adaptés ont été identifiés comme une condition pour la réussite de ces politiques et programmes. Disposer de bases financières et institutionnelles qui tiennent compte de la réalité et de la complexité des enjeux est essentiel. Ces ancrages financiers et institutionnels doivent également servir de leviers pour favoriser l'accessibilité, l'équité, l'adaptabilité aux dynamiques territoriales et promouvoir l'approche intersectorielle.

En somme, les apprentissages des États généraux offrent des leviers pour l'avenir des politiques et programmes publics au Québec, avec pour objectif ultime d'améliorer le bien-être de ses citoyens et de renforcer les communautés à travers tout le territoire.

Les perspectives du travail social

Au Québec, le travail social vise à promouvoir l'émancipation, à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, et à réduire les inégalités sociales et environnementales. Pour atteindre ces objectifs, il est pertinent de s'intéresser aux leviers du développement des communautés, tels que l'intersectorialité, la gouvernance partagée, la participation citoyenne, la mobilisation des connaissances, et la transition socioécologique. Ces leviers peuvent, si transposés dans les réflexions, être des pistes pertinentes pour les perspectives du travail social au Québec.

Intersectorialité

Le travail social a évolué pour répondre aux besoins complexes des citoyens. Une approche qui reconnaît la diversité des acteurs impliqués dans le travail social est positive afin de répondre aux enjeux complexes. Le travail social implique plusieurs types d'organisation, de secteur, etc. Il est souhaité une collaboration dynamique entre une multitude d'intervenants, allant des organismes communautaires aux municipalités, en passant par diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales.

L'intersectorialité repose sur la compréhension que les problèmes sociaux complexes ne peuvent être résolus de manière isolée. C'est une approche qui embrasse la complexité de la société et qui reconnaît que les solutions efficaces exigent une coordination et une collaboration entre divers acteurs. Cela signifie que les frontières traditionnelles entre les secteurs sont de plus en plus floues, car l'accent est mis sur l'importance de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Au cœur de cette approche se trouvent l'implication et la mobilisation de tous les acteurs concernés. Cela signifie que les citoyens, les organisations communautaires, les décideurs politiques, les professionnels de la santé et autres secteurs du développement des communautés doivent être activement engagés dans la recherche de solutions aux enjeux sociaux. Cette participation citoyenne est considérée comme essentielle pour garantir que les politiques et les programmes élaborés reflètent véritablement les besoins et les aspirations des populations locales.

Ainsi, l'intersectorialité au Québec ne se limite pas à une simple coordination administrative, mais elle devient un véritable partenariat entre une multitude d'acteurs, chacun apportant sa perspective unique et son expertise pour relever les défis sociaux complexes de notre époque. Le partenariat amène une composante essentielle qui ne s'évalue et ne se comprend pas uniquement avec une lunette résultats comme des retombées chiffrables à court terme. C'est une approche qui reconnaît que la force de la société réside dans sa diversité, et que c'est en unissant nos efforts que nous pouvons créer un avenir plus juste et plus inclusif pour tous. Il faut que le travail social favorise ces approches.

Gouvernance partagée

La notion de gouvernance partagée est devenue une stratégie pour aborder les enjeux sociaux complexes qui touchent nos communautés. Elle représente un modèle de prise de décision qui favorise la collaboration et la coresponsabilité entre toutes les parties prenantes impliquées.

Au cœur de la gouvernance partagée se trouve la reconnaissance que pour résoudre efficacement des problèmes sociaux complexes, il est essentiel de partager les responsabilités et les rôles. Cela signifie que les décisions ne sont pas prises de manière unilatérale par une seule entité, mais qu'elles sont élaborées collectivement, en tenant compte des perspectives diverses des acteurs concernés.

La gouvernance partagée permet ainsi de rassembler une variété d'expertises et de points de vue, que ce soit des citoyens, des organisations communautaires, des responsables politiques ou d'autres parties prenantes. Ce modèle de prise de décision encourage la transparence, la collaboration et l'inclusivité.

Dans un contexte où les enjeux sociaux sont de plus en plus interconnectés et complexes, la gouvernance partagée se révèle être un moteur puissant pour la mise en place de solutions adaptées. Elle reconnaît que chaque acteur a un rôle à jouer dans la construction d'un avenir plus juste et plus équilibré pour nos communautés. En fin de compte, la gouvernance partagée incarne l'idée que lorsque nous unissons nos forces et nos compétences, nous sommes mieux équipés pour surmonter les défis sociaux qui se dressent devant nous.

Participation citoyenne, diversité et inclusion

La participation citoyenne est un élément important d'une démocratie participative. Elle reconnaît que chaque individu a le droit et la responsabilité de prendre part aux décisions qui affectent sa vie et sa communauté. Les citoyens sont encouragés à s'impliquer dans les processus de prise de décision, que ce soit au niveau local, régional ou national. Cela permet de garantir que les politiques et les programmes sont véritablement représentatifs des besoins et des aspirations de la population.

La diversité est également célébrée et valorisée. Le Québec est une société multiculturelle où de nombreuses communautés culturelles, linguistiques et ethniques coexistent. La reconnaissance et le respect de cette diversité sont essentiels pour promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous. Les politiques d'inclusion visent à éliminer les barrières et les discriminations qui peuvent entraver la participation pleine et entière de tous les citoyens à la vie de la société.

En fin de compte, la participation citoyenne, la diversité et l'inclusion sont des piliers sur lesquels reposent la quête d'émancipation de la population et l'amélioration des conditions de vie au Québec. En valorisant la voix de chacun, en reconnaissant la richesse de la diversité et en promouvant l'inclusion, la province du Québec aspire à construire une société plus équitable, inclusive et démocratique pour tous ses citoyens.

Mobilisation, transfert des connaissances et des savoirs (renforcement de la capacité d'action des individus et des collectivités)

L'émancipation des individus et des collectivités au Québec repose en grande partie sur le renforcement de leur capacité d'action. Cette notion essentielle implique de fournir des outils, d'offrir une formation, de sensibiliser et d'encourager la proactivité des acteurs et des organisations sur le terrain.

Le renforcement de la capacité d'action vise à habiliter les individus et les groupes à prendre le contrôle de leur destinée. Il s'agit de les outiller pour qu'ils deviennent des acteurs proactifs dans la recherche de solutions aux problèmes qui les touchent. Cette approche favorise la prise de pouvoir collective, où les citoyens et les organisations s'unissent pour influencer positivement leur environnement.

Au Québec, de nombreuses initiatives visent à renforcer la capacité d'action des acteurs sur le terrain. Des programmes de formation, des ateliers de sensibilisation et des ressources sont mis à disposition pour aider les individus et les organisations à développer leurs compétences et à prendre des mesures concrètes pour résoudre les problèmes sociaux.

Des changements systémiques et la transition socioécologique

La lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie au Québec sont des objectifs du travail social. Toutefois, pour atteindre ces objectifs il est souvent nécessaire d'opérer des changements systémiques. Les démarches en développement des communautés se révèlent être des leviers puissants pour initier ces transformations profondes.

Ces démarches en développement des communautés visent à mobiliser les acteurs locaux, les organisations communautaires et les citoyens pour collaborer à la résolution des enjeux sociaux. Elles reconnaissent que les solutions ne sont pas simplement une question de politiques et de programmes, mais qu'elles nécessitent une implication active de la base, des changements dans les attitudes et les comportements, ainsi que des réformes structurelles.

De plus, la transition socioécologique émerge comme un levier collectif essentiel pour aborder une multitude d'enjeux. Ce sont aussi les populations les plus démunies qui sont le plus vulnérables aux crises climatiques et tout ce qui en découle. La transition socioécologique reconnaît l'interdépendance entre les défis sociaux et environnementaux. Les efforts visant à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions de vie et à promouvoir la durabilité environnementale sont étroitement liés. La transition socioécologique encourage des pratiques plus respectueuses de l'environnement, tout en cherchant à éliminer les inégalités sociales.

En combinant la mobilisation communautaire avec une vision holistique de la société, le travail social au Québec peut jouer un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs. Il s'agit d'adopter une approche systémique qui reconnaît que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie et la transition socioécologique sont des objectifs interconnectés, et que les solutions nécessitent une collaboration collective et une transformation profonde de nos structures sociales et économiques.

Pour favoriser l'émancipation, lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, et les inégalités sociales et environnementales, des changements systémiques majeurs sont essentiels au Québec. Les leviers du développement des communautés, tels que l'intersectorialité, la gouvernance partagée, la participation citoyenne, la mobilisation des connaissances, et la transition socioécologique, ouvrent la voie à ces transformations nécessaires. Ensemble, ils constituent un cadre puissant pour aborder de manière holistique les enjeux complexes de notre société et travailler collectivement vers un avenir plus équitable, inclusif et durable.

Conclusion

En conclusion générale, les apprentissages tirés des États généraux en développement des communautés offrent un aperçu précieux sur la manière dont le Québec peut améliorer ses politiques et programmes publics sociaux. L'accessibilité aux services, la prise en compte des dynamiques territoriales, l'intersectorialité, la gouvernance partagée et les ancrages financiers et institutionnels sont autant de domaines clés qui méritent une attention particulière pour créer des politiques plus flexibles et résilientes, mieux adaptées aux besoins changeants de la société québécoise.

Ces apprentissages se reflètent également dans les leviers possibles qu'offre le développement des communautés pour les perspectives du travail social au Québec. L'intersectorialité favorise une approche holistique pour aborder les problèmes sociaux complexes, tandis que la gouvernance partagée encourage la collaboration et la coresponsabilité entre toutes les parties prenantes. La participation citoyenne, la diversité et l'inclusion jouent un rôle central dans la quête de l'émancipation de la population, tandis que le renforcement de la capacité d'action des individus et des collectivités favorise la proactivité dans la recherche de solutions.

Enfin, la nécessité de changements systémiques et la promotion de la transition socioécologique sont mises en avant pour lutter contre la pauvreté, améliorer les conditions de vie, et réduire les inégalités sociales et environnementales. En combinant ces approches et en travaillant collectivement, le travail social au Québec peut aspirer à un avenir plus équitable, inclusif et durable pour l'ensemble de ses citoyens et de ses communautés.

Bibliographie

Collectif des partenaires en développement des communautés. (2019). Cadre de référence. https://collectifpdc.org/wp-content/uploads/2019/09/Cadre-de-reference_01juil2015.pdf

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F2 Dynamiques territoriales. <https://operationvss.ca/media/1160/f2-dynamiques-territoriales.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F4 Différents paliers local, régional et national. <https://operationvss.ca/media/1162/f4-differents-paliers-local-regional-national.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F5 Gouvernance intersectorielle <https://operationvss.ca/media/1163/f5-gouvernance-intersectorielle.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F6 Gouvernance, leadership et leviers 1. <https://operationvss.ca/media/1164/f6-gouvernance-leadership-et-leviers-1.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F7 Gouvernance, leadership et leviers 2. <https://operationvss.ca/media/1165/f7-gouvernance-leadership-et-leviers-2.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2022). F9 Participation citoyenne. <https://operationvss.ca/media/1167/f9-participation-citoyenne.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2023). F3 2.0 Équité territoriale. <https://operationvss.ca/media/1174/03-fichechantier-equite-territoriale.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2023). F7 2.0 Gouvernance, ancrages financiers et institutionnels. <https://operationvss.ca/media/1175/07-fichechantier-gouvernance-ancrages-financiers-et-institutionnels.pdf>

Collectif des partenaires en développement des communautés & Opération veille et soutien stratégique. (2023). F9 2.0 Transition socioécologique. <https://operationvss.ca/media/1176/09-fichechantier-transition-socioecologique.pdf>

